

Sommaire

Vie des collectivités locales

- > Élections professionnelles des représentants du personnel
- > L'AMI « Outiller la médiation numérique » : soutien au déploiement de conseillers et aidants numériques

Santé et solidarité

- > Kit de communication COVID-19 : "Ensemble, restons prudents"
- > La conférence régionale de la santé et de l'autonomie sollicite l'avis des Bretons
- > Avec Data pathologies, l'Assurance Maladie partage les données de santé

Infos pratiques

- > Mouvements
- > Publications

Vie des collectivités locales

> Élections professionnelles des représentants du personnel

Les élections professionnelles des représentants des personnels des trois fonctions publiques auront lieu le 8 décembre prochain. Il s'agit d'élire les représentants dans trois instances : les commissions administratives paritaires (CAP), les commissions consultatives paritaires (CCP) et les comités sociaux territoriaux (CST).

Cette dernière instance, créée par l'article 4 de la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, est issue de la fusion du comité technique (CT) et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), dans chaque collectivité ou établissement affilié employant au moins 50 agents,

ainsi qu'auprès du centre de gestion pour les collectivités et établissements publics affiliés employant moins de 50 agents.

Il est possible, dans certains cas, de créer des CST communs (à condition que l'effectif cumulé soit au moins égal à 50 agents).

Quelques dates importantes à retenir pour les collectivités et leurs établissements (pour les scrutins se déroulant sur un seul jour, le 8 décembre) ;

- 9 octobre : date limite de publicité de la liste électorale ;
- 29 octobre : date limite d'affichage des listes de candidats ;
- 8 novembre : date limite d'affichage de la liste des agents admis à voter par correspondance ;
- 28 novembre : date limite d'envoi du matériel de vote par correspondance.

Toutes les informations détaillées sur la composition des différentes instances, les opérations préparatoires au scrutin, le déroulement et le dépouillement de celui-ci ainsi que la contestation des opérations électorales sont à retrouver dans la circulaire du Ministère de l'intérieur en date du 27 mai 2022.

Les services de la préfecture sont à votre disposition pour toute question relative aux élections professionnelles : pref-elections-fpt@cotes-darmor.gouv.fr

> L'AMI « Outiller la médiation numérique » : soutien au déploiement de conseillers et aidants numériques

Dans le cadre du volet « Inclusion numérique » du plan de relance, deux appels à projets nationaux ont été lancés : le premier concernant la mise à disposition de mobilier d'inclusion numérique dont la fabrication est assurée par des filières locales et le second concernant la mise à disposition de matériel informatique reconditionné pour les aidants numériques. Ces deux dispositifs sont financés à hauteur de 80 % par l'État (autofinancement prévu du 20%).

Il s'agit d'une mise à disposition de matériel informatique reconditionné pour les professionnels de la médiation numérique exerçant dans les communes situées en zone rurale (ZRR), en quartier prioritaire de la ville (QPV), mais également pour les Espaces France Services.

Vous retrouvez ci-dessous :

- les lots de matériels informatiques : <https://materiel.societenumerique.gouv.fr/>
- les descriptions des mobiliers d'inclusion numérique : <https://design-ouvert.societenumerique.gouv.fr/>

Après instruction de la demande et sélection des dossiers, les collectivités éligibles seront mises en contact avec les acteurs français du reconditionnement qui se sont fait référencer par l'ANCT.

Les porteurs de projet souhaitant passer commande doivent présenter leurs démarches sur le formulaire « démarches simplifiées » correspondant avant le 5 août 2022 via les liens suivants :

- les pré-commandes de mobiliers d'inclusion numérique : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/outiller-la-mediation-numerique-bretagne-mobilier->
- les pré-commandes en matière de matériels informatiques reconditionnés : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/outiller-la-mediation-numerique-bretagne-materiel->

Santé et Solidarité

> Kit de communication COVID-19 : "Ensemble, restons prudents"

L'augmentation du nombre de cas de COVID et l'évolution de la situation sanitaire entraîne un renouvellement de la vigilance collective sur les gestes barrières.

Vous trouverez sur le lien suivant, <https://outil-projets.wimi.pro/shared/#/folder/88b824a69dc3de902f87dfed3ef134ef77512958e7eefe73f9f067b183de5bd5>, le kit de communication « Gestes barrières » actualisé par le SIG et le ministère de la santé et de la prévention,

afin de vous aider dans les actions de communication que vous conduirez au niveau local pour encourager à continuer de respecter les gestes barrières.



> La conférence régionale de la santé et de l'autonomie sollicite l'avis des Bretons



La conférence régionale de la santé et de l'autonomie lance une consultation en ligne sur la santé. Par ce biais, elle sollicite l'avis de tous les Bretons et leur propose d'exprimer leurs attentes et priorités. Les éléments ainsi collectés nourriront les travaux que la conférence régionale de la santé et de l'autonomie mène aux côtés de l'ARS Bretagne en vue de l'élaboration du projet régional de santé 2023/2027, feuille de route de la politique de santé pour les cinq années à venir.

Un questionnaire sur la santé au sens large

consultation-sante.jenparle.net : voici l'adresse menant directement au questionnaire soumis aux Bretons par la conférence régionale de la santé et de l'autonomie.

Principale instance régionale de démocratie en santé, elle souhaite disposer de la vision la plus large possible pour bâtir, aux côtés de l'ARS Bretagne, la nouvelle feuille de route de la politique de santé en Bretagne (Le projet régional de santé 2023 / 2027).

Le questionnaire porte sur la santé au sens large : organisation des soins, offre de santé, actions de prévention, santé mentale, santé environnementale, accompagnement du vieillissement et du handicap...

En pratique

10 minutes suffisent pour compléter le questionnaire accessible en ligne à l'adresse : consultation-sante.jenparle.net

La démarche peut également se faire sur papier. En effet, il est possible d'imprimer le questionnaire et de le renvoyer :

- par voie postale à :

Président de la CRSA Bretagne
6, Place des Colombes
CS 14253 - 35042 Rennes Cedex

- ou par courrier électronique à : secretariatcrsa-bretagne@ars.sante.fr

S'il est bien destiné à tous les Bretons, le questionnaire comporte tout de même quelques questions spécifiques pour les professionnels de santé.

L'enquête est ouverte jusqu'à la fin septembre 2022.

> Avec Data pathologies, l'Assurance Maladie partage les données de santé

Depuis le 20 juin 2022, la CPAM a lancé un nouvel outil en ligne de datavisualisation des données de santé : « Data pathologies ».

Ce site met à la disposition de tous les acteurs de la santé et du grand public les données sur la prise en charge des pathologies en France.

Cette cartographie permet également de visualiser les dépenses de santé par poste (ville, hôpital) et d'un territoire à un autre pour les 68 millions d'assurés que compte la France.

Le site est accessible à cette adresse : <https://data.ameli.fr/pages/data-pathologies/>

> Mouvements



Béatrice OBARA, secrétaire générale de la préfecture et sous-préfète de Saint-Brieuc a été nommée sous-préfète chargée de mission auprès du préfet de la Région Pays de la Loire, préfet de la Loire Atlantique.



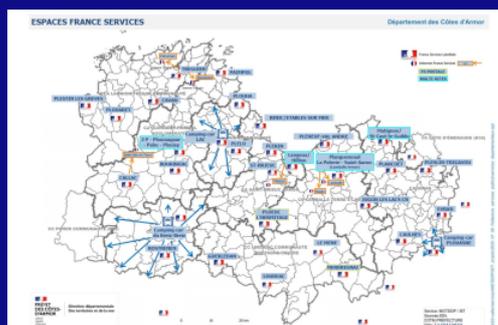
Serge DELRIEU, sous-préfet de Pontarlier (Doubs), a été nommé sous-préfet de Guingamp. Il a pris ses fonctions le 11 juillet 2022.



David COCHU, administrateur de l'Etat hors classe, a été nommé secrétaire général de la préfecture et sous-préfet de Saint-Brieuc. Il prendra ses fonctions le 25 juillet 2022.

> Publications

- Nouvelles labellisations France Services dans le département des Côtes-d'Armor



- France services de Lamballe Armor
- France services de Maignon St Cast
- France services de Plérin
- France services de Pleslin Trigavou
- France services de Languieux

Retrouvez sur notre [site internet](#) la cartographie complète des France Services

- Étude - Recensement agricole 2020 : Âge des exploitants et devenir des exploitations en Bretagne

https://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/02_etudes_age_devenir_exploitations_ra2020.pdf

- Étude - Recensement agricole 2020 : Main-d'œuvre et externalisation des travaux en Bretagne

https://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/03_etudes_main_oeuvre_externalisation.pdf

- Guide pratique de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)

https://www.collectivites-locales.gouv.fr/files/Finances%20locales/guide_dgfavril2022.pdf

- Bilan d'exécution 2021 des crédits du FNADT

<http://dgcl.minint.fr/index.php/cohesion-territoriale/bilan-d-execution-2021-des-credits-du-fonds-national-pour-l-amenagement-et-le-developpement-des-territoires-fnadt#ftn1>

- Les collectivités locales en chiffres - 2022

<https://www.collectivites-locales.gouv.fr/collectivites-locales-chiffres-2022>

- Pré-rapport de l'Observatoire de l'OFGL sur les finances locales 2022

<https://www.collectivites-locales.gouv.fr/publication-du-pre-rapport-pour-lofgl-sur-les-finances-locales-2022>

- Recueil du rapport social unique (RSU)

<https://www.collectivites-locales.gouv.fr/fonction-publique-territoriale/recueil-du-rapport-social-unique-rsu>